



AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2026
ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES
DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2026-2027-2028**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées que :

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Boisbriand au cours de laquelle seront adoptés le budget 2026 et le programme triennal des dépenses en immobilisation 2026-2027-2028, sera tenue le mardi 2 décembre 2025, à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil située au 940, boulevard de la Grande-Allée, 1^{er} étage.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Donné à Boisbriand, ce 24 novembre 2025.

Me VIVIANE LEROUX, LL.B., D.D.N., OMA
Chef de division greffe, greffière adjointe